

Feuilleton du Pays du dimanche : Le secret du blessé : récit militaire

Autor(en): **Sales, Pierre**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le pays du dimanche**

Band (Jahr): **1 (1898)**

Heft 6

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-247817>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

POUR
tout avis et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche
à
Porrentruy
—
TÉLÉPHONE

LE PAYS

POUR
tout avis et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche
à
Porrentruy
—
TÉLÉPHONE

DU DIMANCHE

LE PAYS, 26^{me} année

Supplément gratuit pour les abonnés au PAYS

26^{me} année, LE PAYS

BELLELAY

La contribution ordinaire de l'évêché de Bâle fut fixée à 84 florins par an (le florin valait 25 sols de Bâle ou 15 batz, soit environ fr. 2,20 de notre monnaie). En temps de guerre, ce subside se doublait ou se triplait, mais heureusement cela n'arrivait pas souvent.

Les petits mois romains étaient destinés à subvenir aux besoins spéciaux de la principauté. Pendant la période orageuse de 1731 à 1745, les diverses parties de l'évêché eurent à payer annuellement une somme de 5091 livres 14 sols 3 deniers. La part de l'abbaye de Bellelay et de la courtine fut fixée à 99 livres 2 sols.

L'empereur Léopold ayant déclaré la guerre à la France en 1701 et les armées ennemies s'étant rapprochées de nos frontières, des corps de garde furent placés sur Repais et sur Morépoint. A cette occasion la paroisse des Genevez (Genevez et Lajoux) eut à payer, le 13 février 1702, 256 livres de contribution extraordinaire, et le 10 octobre elle reçut l'ordre de payer encore, avant la Toussaint, une nouvelle somme de 312 livres et en outre 9 livres par mois comme mois ordinaires. On avait mis pour la dernière fois une garde sur le Repais 12 ans auparavant, en 1690.

5. Le peuple de l'évêché avait sans doute à payer encore un certain nombre de contributions indirectes, mais en réalité ces contributions, même en les additionnant, n'atteignaient qu'un chiffre fort peu élevé. On pourrait même dire qu'elles étaient insignifiantes, surtout si on les compare à celles qui sont imposées de nos jours.

On voit, quand on examine de près toutes

Feuilleton du Pays du dimanche 1^{er}

Le secret du blessé

RÉCIT MILITAIRE

par PIERRE SALES

I

Frères d'armes

Jamais on n'avait vu, au 6^e chasseurs, deux cavaliers aussi unis que Firmin Dubreuil et Césaire Parisot. Ils se ressemblaient même à tel point qu'on les eût aisément pris pour deux frères ; ils étaient simplement de Bézu-Saint-Eloi, sur la route de Gisors à Pont-de-l'Arche. Grands et forts tous les deux, ils représentaient admirablement cette belle race des paysans normands poussée en pleine terre, au soleil des champs.

Firmin était le plus rude. Quand, aux grandes manœuvres, il chargeait, sabre au clair, la moustache ébouriffée, les yeux en feu, il avait un air terrible, on eût dit qu'il prenait déjà sa revanche de l'époque où des uhlands occupaient la

les charges que les habitants de la courtine de Bellelay avaient à supporter, que leur sort était infiniment préférable à celui des métayers qui donnent aux propriétaires la moitié des fruits des terres qu'ils cultivent, ou à celui des fermiers de nos jours qui ont souvent à s'acquitter d'un fermage encore plus élevé. En outre, à Bellelay et ailleurs, en cas d'accident, de malheur, de stérilité, de grêle, de guerre ou d'incendie, les charges du colon étaient diminuées ou mêmes remises totalement.

Ah ! les habitants de la courtine eurent bien d'autres charges à supporter quand, en 1793, les soldats de la république française vinrent occuper leurs villages et leur apporter soi-disant la liberté. Du coup, contributions directes et contributions indirectes furent considérablement augmentées, et les réquisitions les plus diverses et les plus onéreuses se succédèrent sans interruption. Il fallut loger et nourrir des soldats, envoyer à tout instant des chars pour transporter des vivres et des bagages à Huningue, à Belfort, à Strasbourg, livrer les cloches de l'église pour être transformées en canons, fournir des chevaux, du foin, des vivres, des vêtements pour l'armée, subir la conscription, verser 200 livres à Henri Joseph Humaire pour établir aux Genevez un cabaret réclamé par les soldats cantonnés en ce lieu.

Les habitants de la courtine n'ont jamais prétendu, eux, que le paysan est d'autant plus pauvre qu'il est plus près d'un couvent. Ils ne se plaignaient guère de Bellelay et dans plusieurs circonstances ils ont donné à ce monastère des preuves non équivoques de leur attachement et de leur dévouement. Ils vénéraient et aimaient les dignes religieux qui étaient pour eux de véritables pères.

Quand Farel vint aux Genevez pour y pré-

chaumière de sa famille. Mais, au repos, tout redevenait en lui bon et tranquille ; sa moustache retombait et couvrait sa bouche trop largement fendue, ses yeux bruns s'adouçissaient, ses gestes s'alourdissaient un peu ; et, depuis que le 6^e chasseurs, après les manœuvres, avaient réintégré le quartier de l'Ecole Militaire, les rousseurs de son visage avaient disparu ; on voyait ses veines courir à fleur de peau, ce qui lui donnait une allure réjouie.

Césaire avait tout cela, mais avec plus de délicatesse. Le brun de ses yeux était plus clair, ses cheveux plutôt blonds que roux, sa bouche mignonne ; il avait une jolie moustache, séparée en deux petits rouleaux frisés, et un teint d'une fraîcheur extraordinaire, d'un blanc laiteux à peine teinté de rose.

Depuis leur arrivée au corps, ils avaient fait bande à part. Ils se suffisaient à eux deux, sans pour cela dédaigner les autres : c'était en eux de la timidité autant que de la sauvagerie ; au fond, les manières « esbrouffeuses » de leurs camarades les ahurissaient. Il y avait bien aussi, dans l'escadron, deux gars de Neauphles-Saint-Martin et un d'Etrépy avec lesquels ils vivaient en bons termes, mais ce n'était pas de l'amitié ;

cher ses doctrines, les habitants de cette localité, loin d'accueillir comme un libérateur l'envoyé de Leurs Excellences de Berne, lui firent un accueil fort peu sympathique. Ils ne cherchèrent pas, en se jetant dans les bras de la réforme, à se libérer des redevances qu'ils payaient au monastère.

Quand, en 1635, le colonel Forbes arriva à Bellelay avec une troupe indisciplinée qu'il avait recrutée en Suisse au nom du roi de France et quand il manifesta l'intention de rançonner le monastère, les hommes de la courtine, et même ceux de la Montagne, accoururent en armes et expulsèrent impitoyablement les dangereux visiteurs.

Lors de la suppression du monastère de Bellelay, en 1798, les habitants de la courtine éprouvèrent la plus vive douleur. C'est avec les sentiments de la plus profonde vénération qu'ils parlaient des « bons Pères de Bellelay » comme ils les appelaient. « C'est un témoignage qu'il faut rendre aux habitants de la paroisse de Bellelay, écrit dans son journal le principal du collège, le P. François Berber, que s'ils ont joui pendant longtemps des bienfaits de l'abbaye, ils lui ont témoigné à leur tour le plus vif attachement, surtout dans ces derniers temps, où l'ingratitude semble être à l'ordre du jour. »

Citons encore ici les paroles si vraies du même religieux relativement aux revenus de l'abbaye et à l'état de ses fermiers : « Les habitants des montagnes où l'abbaye était située, dit-il, y trouvaient des ressources de tout genre, les ouvriers du travail pour se sustenter eux et leurs familles, les pauvres des charités de toute espèce, les voyageurs un gîte bienfaisant et agréable. Ses revenus étaient modiques, eu égard au nombre des religieux, aux libéralités et à l'hospitalité qu'elle exerçait. Sans compter

et on supposait qu'à leur amitié à eux il devait y avoir de grandes raisons ! De très grandes, en effet ! S'ils ne se quittaient jamais au régiment, c'est qu'ils ne s'étaient jamais quittés dans la vie.

Leurs souvenirs les plus anciens leur montraient trois petits êtres inséparables, vêtus à la diable, vagabondant dans la forêt qui s'étend entre Gisors et Bézu-Saint-Eloi, blonds tous les trois, de ce blond léger, diaphane des enfants, et paraissant encore plus pâle à cause du hâle de leur teint. C'étaient leurs premières courses, leurs premières aventures dans la vie, que ces promenades faites sous prétexte de ramasser du bois mort, avec les goûters au pied d'un arbre et les bons sommeils à l'ombre, pendant la grande chaleur ; ils s'endormaient, leur trois têtes réunies, appuyées sur la paume des mains et leurs corps allongés comme les rayons d'une étoile.

Mais le chef, car une telle bande ne saurait se passer d'un chef, n'était ni Firmin, ni Césaire, mais Marceline, la sœur de Firmin. — Oui, une fille qui menait ces deux gars !... Et ils la considéraient d'autant moins comme une fille que, lorsqu'il s'agissait de dénicher des merles ou des chardonnerets, elle grimait aux arbres aussi

les charités des maisons qu'elle possédait hors de Bellelay, et celles qui se faisaient en argent, elle distribuait en aumônes 2400 mesures de grain, chaque année. Elle ne possédait aucun droit odieux de féodalité, et jamais elle n'a exigé avec sévérité ceux qui lui étaient dus. Les baux de toutes ses fermes, les amodiations de tous ses biens, toutes ses redevances enfin étaient à un prix si modique, que tous les amodiateurs ou tenanciers y trouvaient leur avantage. La communauté était ordinairement composée de 40 et quelques membres : c'étaient 40 places honnêtes pour quarante et quelques individus de la classe du peuple, et pris, pour la plupart, dans les Etats de la principauté où elle était située.

(A suivre)

JECKER, curé.

Causerie sur les abeilles

par Jos. BUCHWALDER, curé

(Suite)

Que l'habitation ait son importance, c'est un fait qu'on ne peut révoquer en doute, car la ruche n'est pas seulement la maison dans laquelle l'abeille vit, c'est celle encore dans laquelle elle se développe, amasse ses provisions, etc. Donnez-lui une habitation malsaine ou trop petite, vous l'exposez aux maladies qui amèneront sa perte ou vous l'empêchez d'acquiescer son développement. Fournissez-lui par contre une demeure trop spacieuse, vous la découragez, l'exposez aux attaques de ses ennemis, aux ravages de la fausse teigne, aux dangers du pillage, etc.

Depuis longtemps, les faits que je signale avaient été observés et la question de l'agrandissement ou du rétrécissement à volonté de la ruche se posait comme un problème. Ce ne fut pourtant guère avant la fin du siècle dernier qu'il commença de trouver une solution par l'invention de la ruche à hausses de Christ. Superposant plusieurs caisses égales de 0,26 de longueur sur 0,10 à 0,15 de hauteur et formant avec celles-ci une seule ruche, plus ou moins grande selon que la population était plus ou moins forte, Christ avait commencé à résoudre le problème. Son idée était bonne, l'exécution par contre défectueuse, car les caisses étaient trop petites et ne laissaient pas assez de communications entre elles.

hardiment qu'eux, après avoir retroussé sa jupe avec une ficelle. C'est elle qui dirigeait toutes les expéditions, qui leur donna l'audace d'excursionner dans la tour de Neauphles-Saint-Martin en l'absence du garde, qui, plus tard, les conduisit à l'assaut du château de Gisors, une fameuse aventure avec des descentes en de noirs souterrains, des pierres jetées au fond de l'immense puits, et le goûter mangé dans le Banneton, au bord de l'Epte, une fameuse aventure où Firmin perdit sa casquette et Césaire son ceinturon et qui se termina par un déluge de taloches et une mise générale au pain sec.

Ensemble ils enciellaient les pommes et jouaient à faire le cidre, et, tout jéunets, ils avaient coutume de discuter gravement sur la question de savoir si ce serait « de bon cidre » ; et Marceline concluait régulièrement, en ménagère déjà avisée :

— Faudra voir comment qu'il supportera l'eau !

Ensemble ils avaient souffert pendant l'Année Terrible ; mais ils gardaient aussi la mémoire — oh ! le crâne et joli souvenir ! — d'un bon tour que Marceline joua à messieurs les Prussiens.

C'était au début de l'occupation de la Normandie. Une compagnie des uhlands visitait les villages qui entourent Gisors, où le prince Albrecht s'était installé ; deux sous-officiers, après s'être entendus avec le maire, parcouraient la rue principale de Bézu-Saint-Elou, formée par la

Un autre inventeur perfectionnant un peu cette première ruche trouva vers 1810 ce qu'il nomma la ruche à magasins. C'était le même système, les mêmes dimensions ou peu s'en faut.

D'autres chercheurs, parmi lesquels Lombaul, tentèrent à leur tour d'arriver à une solution. Mais ce ne fut guère que vers 1850 qu'on arriva à un résultat satisfaisant. A cette époque par contre, Dzierzon, prêtre catholique de la Silésie prussienne et Langstroth, pasteur aux Etats-Unis, présentèrent les ruches qui portent leur nom, ou qui modifiées par leurs disciples se montrent encore comme les meilleurs types connus.

Dzierzon avait commencé l'apiculture en 1835, en se servant des caisses ou chassis de Christ, regardés alors comme le nec plus ultra. Il aurait sans doute continué à en faire usage, si le besoin de sauver ses colonies et d'échapper à une ruine complète, ne l'eut forcé de recourir à des ruches plus chaudes. En 1837, des vents très froids soufflèrent jusque vers la St-Jean, alors que toutes ses ruches étaient pleines de couvain. Celui-ci, insuffisamment réchauffé, ne pouvait arriver à maturité et pourrissait, entraînant la perte de la ruche. Déjà les 3/4 de son rucher avaient disparu, le reste allait suivre, lorsque notre curé eut recours à un remède énergique. Il enleva des chassis de Christ les baguettes auxquelles étaient suspendus les rayons couverts d'abeilles et déposa ceux-ci dans des troncs d'arbres creux ou dans des caisses à parois épaisses. Ses colonies furent sauvées et les rayons mobiles avaient fait leur apparition. Berlspech perfectionna l'œuvre de Dzierzon en entourant d'un cadre de bois le rayon ainsi détaché et Ch. Burki (en 1864) employé à la fabrique fédérale du Liebfeld près Berne, fixa les dimensions du cadre et de la caisse dans lesquelles il logeait ses rayons en deux rangs superposés. Nous avions ainsi la ruche chaude à rayons mobiles, telle qu'elle existe encore dans la Suisse allemande et dans certaines parties de la Suisse française.

La ruche Burki, corrigée à son tour par M. Lecker, ancien curé de Subingen, curé actuel d'Oltten, est une caisse dont cinq parois sont fixes et dont la sixième, soit celle de derrière, est mobile. Elle mesure intérieurement 63 centimètres de hauteur, 30 de largeur et 50 à 60 de profondeur. Des cadres faits avec des lattes de 22 mm. de largeur sur 7 1/2 d'épaisseur renferment les rayons. Ils sont suspendus dans

grand-route et, à la craie, inscrivaient des noms ou des numéros sur les portes des maisons. Quand cette opération fut terminée, on apprit que des Prussiens arriveraient le lendemain et se logeraient suivant les inscriptions.

Les parents de Firmin et de Marceline parlèrent de cela toute la soirée, avec une grande tristesse ; ils cachèrent leurs rares bijoux, quelques pièces d'or, leur linge, et s'appuyèrent à l'avance ce que l'occupation allait leur coûter. Firmin et sa sœur, blottis sous leurs couvertures, entendaient et frémissaient. Lorsque leurs parents se furent couchés, ils se dressèrent à demi et, à leur tour, tinrent conseil.

Firmin ne disait pas grand chose. Il songeait à cette compagnie de francs-tireurs qui s'était fait héberger dans le pays durant deux semaines, et qui devait écraser tous les uhlands. S'ils allaient revenir demain ?... A quelle bataille on assisterait !... Et alors, plus de Prussiens à loger !

Il communiqua son idée à Marceline : mais, femme et Normande, elle se défiait. Elle ne crut pas au retour des francs-tireurs.

Ils décidèrent d'aller demander son avis à Césaire, se glissèrent doucement hors de la maison, gagnèrent leur jardinet qui touchait à celui des Parisots, passèrent par un trou, ménagé depuis longtemps dans la haie mitoyenne et allèrent frapper à la fenêtre de Césaire.

Césaire, qui adorait les échappées nocturnes, proposa de parcourir le village pour voir si tou-

la ruche soit par des rainures entaillées dans les parois, soit par de petits liteaux cloués à la ruche à des hauteurs convenables et sur lesquels ils peuvent glisser à volonté. Des pointes d'écartement fixées aux rayons empêchent ceux-ci de trop se rapprocher et d'écraser les abeilles. Un chassis vitré mobile placé derrière les rayons, permet d'observer l'intérieur de la ruche, sans être exposé aux piqures.

Cette ruche a le grand avantage d'occuper fort peu de place, car les caisses peuvent non seulement s'accoler, mais encore se superposer en deux ou trois rangs de hauteur. On arrive par la réunion de celles-ci à former ces élégants-petits ruchers ou pavillons qui font l'ornement d'un jardin, ou d'un site.

MENUS PROPOS

Les tarifs en France. — Le tapage soulevé par le syndicat Dreyfus touche-t-il bientôt à son terme ? Certes, on n'a pas tant protesté contre les Turcs que contre les officiers français, lors des affreux massacres d'arméniens ! Mais ce n'était pas des Juifs. De misérables chrétiens immolés par milliers est-ce que cela vaut M. le capitaine Dreyfus ? — Ne dirait-on pas que la majorité des Français est israélite ? L'un d'eux a été mal jugé, disent-ils, c'est assez pour révolutionner tout le pays.

Combien compte-t-on de juifs chez nos voisins ? Un peu plus de 70.000.

A Paris 42.000 ; à Bordeaux 3000, et sur la frontière de l'Est 19.000. Total 64.000. Restent 7.200 disséminés par tout le territoire.

La fortune mobilière de la France est évaluée à 80 milliards. Les juifs posséderaient pour 20 milliards de valeurs mobilières.

C'est ce qui montre, une fois de plus, combien la richesse, l'influence et la situation privilégiée des Juifs est hors de proportion avec leur importance numérique. Et le bruit assourdissant qu'ils mènent depuis deux mois contraste bien plus encore avec leur nombre !

* * *

Farine de bois. — Qu'est-ce qu'on ne falsifie pas à notre époque ? M. l'inspecteur des denrées alimentaires du canton de Berne pourrait le dire ; mais cependant nous n'en sommes pas encore arrivés au degré de... perfectionnement de nos visions.

tes les maisons avaient été marquées par ces nouveaux anges exterminateurs. Et ils firent leur inspection. D'abord, ils virent des traces de craie sur toutes les portes ; mais, arrivés devant celle du maire, ils ne distinguèrent rien, pas plus que sur celles des deux adjoints.

Césaire prononça en haussant les épaules : — Parbleu ! Les malins... Ils ne s'en sont pas fourrés, eux !

Et ils s'en retournèrent chez eux, tout pensifs ; mais, comme ils allaient réintégrer leur logis, Marceline eut une inspiration subite : elle forma, de son châle, un tampon et effaça les inscriptions faites à la craie sur leur porte et celle de son ami Césaire. Et elle dit, d'un petit ton ferme ;

— On verra bien, demain.

Le lendemain, on vit ceci, lorsque les Prussiens atteignirent le bout de la ville où étaient situées les maisons Dubreuil et Parisot : plus de rideaux aux fenêtres, les portes verrouillées, pas la moindre fumée sortant des cheminées. D'autre part, aucun nom, aucun numéro sur les portes, on en conclut que les habitants avaient déserté le pays. Le maire et les adjoints, craintifs devant ces grands diables arrogants, logèrent chez eux les soldats destinés aux familles Dubreuil et Parisot. Et, dès lors, Marceline fut considérée, par ses parents, et surtout par son frère et son ami, comme une personne très raisonnable.

(La suite prochainement.)